



PRIEURÉ SAINT ÉTIENNE XI<sup>e</sup> S.

## **CENTRE BEAUNOIS D'ÉTUDES HISTORIQUES SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE DE BEAUNE**

Association fondée le 21 mai 1851  
1, rue du Tribunal - 21200 BEAUNE

Téléphone : 03.80.22.47.68

Courriel : [cbeh@wanadoo.fr](mailto:cbeh@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.cbeh.org](http://www.cbeh.org)

Permanences : Mercredi de 15 heures à 17 heures 30

### **BULLETIN TRIMESTRIEL N° 105 – novembre 2008**

#### **Sommaire :**

Édito	1
Joies et peines	2
Votre bibliothèque	2
Agenda	5
La page de la Bibliothèque	6
Gaspard Monge	
La page des Musées	6
La page des Archives municipales	8
La constitution d'un réseau familial à la collégiale Notre-Dame de Beaune	9

#### **CBEH**

**Siège social :**

**Archives municipales  
de Beaune  
21206 BEAUNE CEDEX**

**Bulletin trimestriel  
(version électronique)  
n° 105, novembre 2008  
ISSN 1778-3828**

#### Ont participé à la réalisation de ce numéro :

Aurélié BESSE  
Jean-Pierre BRELAUD  
Georges CHEVALLIER  
Annabelle CLAUSSE  
Sonia DOLLINGER  
Bernard LEBLANC  
Marion LEUBA

#### Mise en page :

Jean-Pierre BRELAUD  
Sonia DOLLINGER

### **La vitalité de la recherche historique locale**

Une activité historique soutenue se poursuit au Centre grâce au dévouement d'un petit nombre de personnes particulièrement impliquées.

Des conférences vous ont permis de découvrir récemment les traces du loup en Bourgogne ou la richesse du petit patrimoine religieux de la région de Bligny-sur-Ouche. D'autres thèmes et époques seront prochainement abordés (voir agenda). L'année se terminera traditionnellement par la remise des trois prix décernés par notre association.

Le lauréat du prix Lucien Perriaux est Jean Salat dont l'ouvrage *Les croix de chemin et de village du canton de Bligny-sur-Ouche* a recueilli les éloges du jury. Le CBEH salue le travail rigoureux mené par un historien non professionnel mais qui a réussi à intégrer la démarche historique, dans le chemin tracé par Lucien Perriaux.

Le prix scolaire est quant à lui attribué aux élèves de terminale bac pro comptabilité-secrétariat du lycée Marey, qui ont réalisé une intéressante brochure sur les monuments de la ville de Beaune, destinée à favoriser les échanges culturels entre jeunes à l'échelle européenne.

Enfin, le prix Vergnette de Lamotte sera remis à Christophe Lucand, récent docteur en histoire contemporaine, pour son imposante thèse de doctorat, *Les Négociants en vins de Bourgogne, itinéraires, familles, réseaux, de 1880 à nos jours*. Le prix récompense un travail rigoureux qui a mis à profit de nombreuses sources d'archives privées.

À l'occasion de la remise des prix, vous pourrez vous procurer le nouveau *Recueil des travaux* de notre Centre. Deux thèmes principaux y sont abordés : l'hôtel-Dieu, à travers trois articles, et le couvent des Jacobins qui a fait l'objet de deux études. Ce numéro rassemble les contributions de nombreux jeunes étudiants en histoire, pour certains doctorants ou récents docteurs en histoire. Il montre la vitalité des études historiques et la nécessité pour le CBEH d'attirer aussi ces jeunes universitaires et de contribuer à diffuser le résultat de leurs recherches.

Ainsi, amateurs ou professionnels, le CBEH tente de soutenir au mieux les chercheurs et la recherche historique locale.

Jean-Pierre Brelaud

## Nos joies et nos peines

Nous avons appris avec tristesse le décès, le 20 octobre dernier, de Madame d'Orgeval, veuve de notre ancien président Bernard d'Orgeval. Fille d'un médecin parisien, Albine Aimée Voillemot, était étudiante en médecine lorsqu'elle se maria, le 23 juillet 1946. Son mari l'aida à terminer sa thèse de doctorat, mais elle n'exerça pas, donnant le jour à neuf enfants, dont un mort à sa naissance. À Beaune elle assura cependant la surveillance médicale des élèves du Saint-Cœur. Nous associons son souvenir à celui de son mari et prions ses enfants de croire à toute notre sympathie attristée.

Nous avons aussi perdu un de nos très fidèles adhérents, Monsieur Paul Parrenin, ancien enseignant, qui suivait nos travaux avec assiduité. Nous adressons nos condoléances à sa famille.

Georges Chevallier

## Votre bibliothèque

### LIVRES ANCIENS

À la librairie Clavreuil à Paris (catalogue n°368, octobre 2008) :

- ROLAND-GOSSELIN (Jacques), *Le Carmel de Beaune, 1619-1660*, 1969, fort in-8, VII-645 pages, index, biblio, broché. 70 €.

À la librairie Valleriaux à Paris (octobre 2008) :

- AUBERTIN (Charles), *Ephémérides biographiques de Beaune et des environs*, Beaune, 1883, in-12, broché, VIII-337 pages. 140 € ;
- ROSSIGNOL (Claude), *Histoire de Beaune depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Beaune, 1854, in-8, relié demi-basane marron, dos lisse orné d'un triple filet, VIII-511 pages, illustrées de 21 planches hors-texte. 230 €.

### NOUVEAUTÉS

ABRIC (Loïc), *Les grands vins de Bourgogne de 1750 à 1870, Production, Commerce, Clientèle*. Précý-sous-Thil, Éditions de l'Armançon, 2008, 589 pages, 30 €. Une étude complète par un érudit bourguignon.

DENIZOT (Pierre-Yves), *L'énigme du manuscrit de Pommard*, Précý-sous-Thil, Éditions de l'Armançon, 2008, 383 pages, 24 €.

Cette histoire policière met en scène Roland de Dinteville, descendant de Nicolas Rolin, en 1519.

---

RENAHY (Nicolas), *Les gars du coin, enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, Éditions La Découverte, 2005, (« Textes à l'appui/Enquêtes de terrain »), 285 pages, 25 €.

Pour sa thèse, l'auteur, docteur en sociologie, a mené une enquête à Lacanche jusqu'en 1993. En voici le résultat, très instructif sur les comportements socio-culturels contemporains, à 30 km de Beaune.

SALAT (Jean), *Les croix de chemin et de village du canton de Bligny-sur-Ouche*, Beaune, Centre beaunois d'études historiques, 2008, 227 pages, 25 €.

L'auteur a recensé, illustré, commenté 140 croix situées sur 23 communes rurales ; une synthèse présente la typologie des ouvrages et apporte un éclairage sur divers aspects : architecture et formes, iconographie, épigraphie, environnement. Un exemple à suivre, mais sera-t-il possible de faire mieux ?

Bernard Leblanc

Nous signalons également :

LEROUX (Nicolas), « Adolphe Retté et les rafles d'anarchistes de 1894 », *L'œil bleu, revue de littérature XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup>*, n°7, septembre 2008, p. 25-47. On peut acquérir ce numéro en écrivant à L'œil bleu, 59 rue de la Chine, 75020 Paris.

Nicolas Leroux, spécialiste d'Adolphe Retté, éclaire, grâce aux archives de la Préfecture de Police de Paris, un aspect méconnu de la vie de Retté, arrêté en 1894 car soupçonné d'appartenir aux milieux anarchistes.

CHEVIGNARD (Bernard), *Les Chevignard, 15<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècles, éclats d'histoire familiale*, 561 pages, 2008. C'est une formidable leçon d'exploitation d'archives familiales que nous délivre ici Bernard Chevignard en exploitant au mieux les nombreux documents dont il est l'heureux dépositaire. Cet ouvrage est précédé d'une magnifique introduction qui plaide de très belle manière pour l'étude de l'histoire familiale et la pratique de la généalogie. Le premier chapitre intitulé « L'arbre généalogique : une frondaison d'ambre et d'ombre » développe la démarche généalogique de l'auteur qui restitue les fruits de ses patientes recherches dans le deuxième chapitre à travers une étude très fournie des différentes branches de la famille Chevignard de la fin du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours. Les chapitres suivants sont consacrés aux membres les plus marquants de la famille Chevignard : Jean Aimé de Chavigny, l'un des premiers commentateurs de Nostradamus, auquel Bernard Chevignard consacre plusieurs articles ; Théodore Chevignard qui reçut à Beaune la reine Christine de Suède en 1656 ; Antoine-Théodore Chevignard, personnage atypique, déiste et révolutionnaire ou encore les deux naturalistes que furent Louis et Charles Chevignard au XIX<sup>e</sup> siècle.

Nous faisons également connaissance avec les familles alliées : la comtesse de Rémusat, sainte Élisabeth de la Trinité ou le peintre beaunois Edouard Darvot.

Au-delà du caractère familial de l'étude, Bernard Chevignard, avec l'écriture délicate qu'on lui connaît, offre aux lecteurs un travail pouvant intéresser toute la région, tant la famille Chevignard est étroitement mêlée à l'histoire bourguignonne.

L'ouvrage est en vente au prix de 39 € et peut être retiré au Centre beaunois d'études historiques le mercredi après-midi. On peut également se procurer l'ouvrage au même prix en écrivant à l'auteur : Bernard Chevignard, chemin des vignes, 21690 Salmaise.

Sonia Dollinger

RATEL (Danielle et Roger), *Hautes-Côtes de Nuits et alentours. Voies et habitats de la protohistoire aux Mérovingiens*, Arcenant, Association culturelle et archéologique des Hautes-Côtes de Nuits, 2008, 40 pages, 7 €.

Cet ouvrage dresse le bilan de 35 années de recherches archéologiques dans les Hautes-Côtes, en prélude à une publication des notices des sites dans la carte archéologique de la Gaule. Il est en vente à Arcenant et à l'office de tourisme de Nuits-Saint-Georges.

VON KRIES (Wulf), *Le village de Saint-Romain vu par un amateur d'outre-Rhin*, chez l'auteur, 2008, 144 pages, 22 €.

L'auteur, d'origine allemande mais résidant régulièrement à Saint-Romain depuis un demi-siècle, présente brièvement le village et son riche patrimoine, avant d'évoquer la vie quotidienne aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, marquée notamment par les travaux de la vigne et les sociabilités villageoises. Il conclut sur l'évolution actuelle du village, entre modernisation et vocation touristique.

La bibliothèque du CBEH a reçu de nombreux documents. Que les donateurs soient ici remerciés.

Des ouvrages ont été offerts par Jean Salat, François Seichepine (mémoire de maîtrise de François Caudwell sur *Les protestants de Beaune et de Volnay au XVII<sup>e</sup> siècle*, Dijon, 1988, dir. Daniel Ligou), Gilles Vauclair et Didier Callabre, sans compter de nombreux dons des Archives municipales.

**Mme Marie-Émilienne Lafouge** a remis au Centre une copie du journal de guerre de son père, Félix Grillot (*Journal de sa guerre, 14-18*, 3 p. d'illustrations et 265 p. de texte). Ce journal ne constitue pas seulement une source d'archive privée supplémentaire sur le premier conflit mondial, c'est aussi le témoignage très précieux d'un habitant de Cormot-le-Grand sur l'ensemble de la période. Le journal commence le 1<sup>er</sup> août 1914 par la sonnerie des cloches et du clairon et se termine le 20 mars 1919. M. Grillot a vécu la totalité de la guerre et a participé en particulier à la campagne d'Orient, méconnue dans notre histoire nationale. Il se trouve à partir de 1917 à Salonique et parcourt ensuite les Balkans. C'est donc un témoignage particulièrement intéressant qui peut être consulté lors des permanences à la salle Jean Robert de Chevanne.

**Madame Pelletier** a fait don au CBEH de documents ayant appartenu au Père **Bernard Guyot**, o.p., notamment des notes historiques sur Sainte-Marie-la-Blanche et de nombreuses photocopies de documents originaux qui sont conservés à l'*Archivio Segreto Vaticano* et qui concernent le clergé beaunois du Moyen Âge. Ce seront des éléments très utiles pour des chercheurs qui s'intéressent à l'histoire religieuse locale.

---

## **Agenda**

### **Samedi 15 novembre 2008 à 15 h**

**Chambre de commerce de Beaune – Salle Chaptal (2<sup>e</sup> étage)**

Conférence de Benoît Chauvin (chargé de recherches au CNRS)

**« Le cellier et la cuverie du clos de Vougeot : les apports de la dendrochronologie  
(XII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles) »**

### **Samedi 29 novembre 2008 à 18 h**

*en partenariat avec la Société d'histoire et d'archéologie du Pays de Vergy*

**Centre social de Nuits-Saint-Georges – rue de la Berchère**

Conférence de Serge Doessant

**« Un enfant de Nuits-Saint-Georges : le général Louis André (1838-1913) »**

### **Samedi 6 décembre 2008 à 15 h**

**Salle Polyvalente de la maison des associations de Beaune (3<sup>e</sup> étage) – Porte Marie de Bourgogne**

*Remise des prix Lucien Perriaux, scolaire et Vergnette de Lamotte  
(carton d'invitation ci-joint)*

### **Samedi 24 janvier 2009 à 15 h**

**Chambre de commerce de Beaune – Salle Chaptal (2<sup>e</sup> étage)**

Conférence de Danielle Ratel

**« De Beaune à Mâlain: évolution démographique et routes commerciales  
de la protohistoire à l'époque mérovingienne »**

## La page de la Bibliothèque Gaspard Monge

### JEAN-MARIE GUSTAVE LE CLÉZIO PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE 2008 EXPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE GASPARD MONGE

Jean-Marie Gustave Le Clézio est un écrivain franco-mauricien né à Nice en 1940 d'un père anglais et d'une mère bretonne tous deux originaires de l'île Maurice. Se sent-il français, britannique ou mauricien ? Il choisit d'écrire en français et dit « *Pour moi qui suis un îlien, quelqu'un d'un bord de mer qui regarde passer les cargos, qui traîne les pieds sur les ports, comme un homme qui marche le long d'un boulevard et qui ne peut être ni d'un quartier ni d'une ville, mais de tous les quartiers et de toutes les villes, la langue française est mon seul pays, le seul lieu où j'habite.* »



Arrivant chez Gallimard le 9 octobre,  
juste après l'annonce du prix Nobel

Depuis la parution de son premier roman en 1963 *Le Procès-verbal*, récompensé la même année par le prix Renaudot, et jusqu'en 2008 où le Prix Nobel de littérature lui est décerné, Jean-Marie Gustave Le Clézio publie de nombreux romans, nouvelles et essais, ainsi que des livres pour la jeunesse. Son écriture est marquée par ses origines familiales, ses voyages et son goût prononcé pour les cultures amérindiennes.

À l'occasion de ce Prix Nobel de Littérature 2008 qui récompense selon l'Académie royale de Suède son « *œuvre de rupture* », celle d'un « *explorateur de l'humanité* », la Bibliothèque Gaspard Monge réalise une exposition qui retrace le parcours de Jean-Marie Gustave Le Clézio, grand écrivain, grand voyageur.

### Bibliothèque Gaspard Monge - Section adultes Exposition du 30 octobre au 30 novembre

## La page des Musées

### Restaurations au Musée Marey, histoire d'une photographie

L'année 2008 restera un « bon cru » en matière de restaurations des collections des Musées de Beaune. C'est ainsi que depuis le mois d'octobre a été confiée à la restauratrice Estelle Rebourt, issue de l'IFROA spécialité photographies, une série de photographies appartenant au Musée Marey.

Il s'agit du joli *Portrait de Madame Vilbort*, donné en 2001 par Madame Noël Bouton, descendante de Marey, d'une série de trois photographies réalisées par E.J. Muybridge, *Piste d'expérimentation à Palo Alto*, *Cavalier au galop*, *Homme conduisant une carriole tirée par un cheval*, et enfin de douze chronophotographies sur pellicule mobile agrandies par E.-J. Marey, *Cheval monté par un cavalier avec le chronographe*.

Cette opération a pu avoir lieu grâce au financement de la Ville qui bénéficie d'une subvention de la DRAC. Un accord au préalable a été donné par le Collège de France, dépositaire des deux dernières séries, respectivement en 1975 et 1978.



La restauration peut parfois réserver des surprises, et c'est ce qui en fait tout l'intérêt : ce fut le cas lorsque la restauratrice mit à nu l'arrière de la photographie « photo-électrique » (nom donné par Muybridge lui-même à son procédé mis au point en 1878 à Palo Alto en Californie) représentant l'*Homme conduisant une carriole tirée par un cheval*.

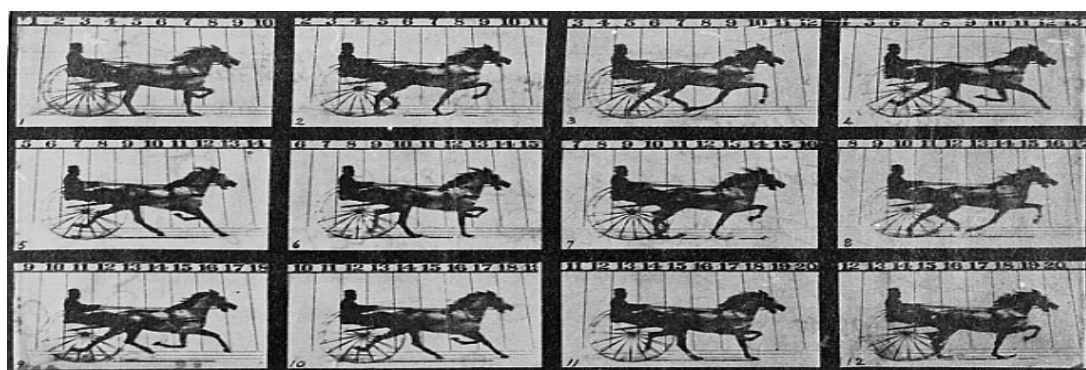
Au verso, dégagé du cartonnage, on peut lire désormais : « *Vertical lines 21 inches apart horizontal 4 (grey gelding) Edginton owned by Leland Stanford trotting at a 2 24 gait Palo Alto 15 June 1878 Muybridge* ».

Ce qui donne, traduit approximativement : « Lignes verticales espacées de 21 pouces [53,34cm] horizontal 4 (cheval hongre gris) appartenant à Leland Stanford trottant à l'allure de 2 24 Palo Alto 15 juin 1878 Muybridge ».

Cette photographie a donc été commandée par le célèbre homme d'affaires californien Leland Stanford qui a mis à la disposition du photographe son cheval et probablement sa carriole.

Elles sont contemporaines de celles de l'album intitulé *The attitude of animals in motion*, qui a été déposé par le Collège de France au Musée Marey en 1978.

Il comporte plus de 200 séries de photographies sur papier salé d'athlètes et d'animaux en mouvement prises en 1878 à Palo Alto. C'est Muybridge lui-même qui les a reliées sous forme d'album en 1881 et fait imprimer à Londres et à Paris, avant d'en offrir un exemplaire à Marey lors de son invitation chez ce dernier pendant l'été 1881. C'est incontestablement l'une des plus belles pièces du musée.



E.J. Muybridge, Homme conduisant une carriole tirée par un cheval, 1878  
Musée Marey, Photo J.D. Lajoux

Le Musée Marey possède ainsi des originaux de la période la plus célèbre de Muybridge (fin des années 1870, jusqu'aux années 1880) celle où il devient avec Marey l'un des pionniers de l'image animée qui anticipe les recherches sur la vitesse au XX<sup>e</sup> siècle. La plupart des originaux restants se trouvent en Angleterre ou aux États-Unis. Cela démontre encore une fois la richesse exceptionnelle du fonds du Musée Marey, qui ne demande, comme la Belle au bois dormant, que d'être « réveillé ». Ces photographies, une fois restaurées, feront l'objet avec l'album cité d'une présentation spéciale au musée des Beaux-Arts.

Quant au musée des Beaux-Arts, il n'est pas oublié : une petite huile sur toile représentant une « Tête de femme », peinte au XVIII<sup>e</sup> siècle, verra très prochainement sa couche picturale restaurée par Frédéric Sée. Tout ceci grâce au financement de l'Association des Amis de Marey et des Musées de Beaune, que nous tenons à remercier.

Marion Leuba  
Conservatrice des musées

## La page des Archives municipales de Beaune

Les classements continuent au service des Archives grâce au patient travail de toute l'équipe et des stagiaires venues en renfort en ce mois de novembre.

### Le fonds Henri Moine (67 Z)

Le fonds Henri Moine, qui couvre la période s'étendant de 1968 à 1994, provient d'un don fait par l'ancien maire de Beaune suite à la publication de son ouvrage *Un quart de siècle de vente des vins aux Hospices de Beaune* en 1997 aux éditions de la Tour Gile.

Henri Moine a été maire de la ville de Beaune de 1968 à 1995. C'est donc à ce titre qu'il était également président du conseil d'administration des Hospices et assistait annuellement à la Vente des vins.

La Vente des vins, événement internationalement connu, se tient chaque année le troisième week-end de novembre aux Hospices de Beaune. Elle se déroule sur trois jours, «les Trois glorieuses» constitués du Chapitre des Chevaliers du Tastevin le vendredi, la Paulée de Meursault le lundi, le point culminant en étant la vente aux enchères, le dimanche, pratiquée à la chandelle, suivie par un dîner de gala. C'est ainsi que, grâce aux archives données par Henri Moine, nous pouvons suivre le déroulement des festivités de la Vente des vins, de la fin des années 1960 au milieu des années 1990.

Ce fonds est intéressant par son producteur : un ancien maire, acteur majeur de la Vente des vins qui nous fait partager ses souvenirs en apportant son témoignage sur 27 ans de ventes des vins.

Il l'est également par la typologie de son contenu : textes de l'ancien maire, coupures de presse, menus, etc. Ces derniers peuvent avoir un intérêt d'un point de vue iconographique par leurs illustrations et la calligraphie qui les agrémentent mais ils sont également précieux pour l'analyse du folklore local puisque l'on y retrouve de nombreux plats régionaux ainsi que les vins et alcools qui les accompagnent.

Ce fonds complète donc les archives préalablement données par Henri Moine à la ville de Beaune, déjà constituées de la série 70 W (discours, etc.) et d'un riche fonds de photographies. Il faut souligner qu'Henri Moine est l'un des rares maires de Beaune à avoir pratiqué le don en ce qui concerne ses documents privés<sup>1</sup>.

Aurélie Besse,  
Stagiaire aux Archives de Beaune

---

<sup>1</sup> Rappelons que les Archives de Beaune conservent également les archives d'Auguste Dubois et de Lucien Perriaux, deux autres maires de la Ville, grâce aux dons de leurs descendants.



## **La constitution d'un réseau familial à la collégiale Notre-Dame de Beaune : l'exemple de la famille Chasneaul**

Parmi les nombreux ecclésiastiques qui se sont succédé pendant des siècles sous les voûtes de la collégiale Notre-Dame de Beaune, plusieurs proviennent de la même famille, à tel point qu'au cours de l'histoire du chapitre, de véritables dynasties se sont constituées. Nous pensons aux chanoines Perret à l'époque moderne<sup>2</sup> et, au Moyen Âge, à la famille de Salins, qui a donné de nombreux chanoines et quatre doyens à la collégiale en un peu plus d'un siècle<sup>3</sup> ! La famille du cardinal Rolin est également largement représentée à Beaune dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle. D'autres familles bien moins connues ont toutefois marqué le chapitre de Beaune de leur présence durable. C'est le cas de la famille Chasneaul au XV<sup>e</sup> siècle, qui provient pourtant d'une partie de la Bourgogne très éloignée de Beaune. Quelles stratégies met-elle en place pour tenter de s'enraciner à Beaune, et dans quelle mesure y parvient-elle ?

### **D'Auxerre à Beaune : deux chanoines zélés**

Les Chasneaul ou Chaigneaul (*Chasnelli* dans les délibérations en latin) ne sont pas des Beaunois. Le premier arrivé est Jean I<sup>er</sup> Chasneaul, originaire d'Auxerre. Il possède un canonicat à la cathédrale Saint-Étienne de cette ville, au moins jusqu'en 1433. Il arrive au chapitre de Beaune sur permutation, mais pas suite à l'abandon de son canonicat auxerrois. Jean Chasneaul échange une chapellenie dite de Saint-André, fondée à la collégiale de la Chapelle-aux-Riches de Dijon, contre le canonicat beaunois d'un certain Gaulchier I Emery<sup>4</sup>. Ce Gauchier Emery pourrait d'ailleurs bien être un compatriote de Jean Chasneaul puisqu'il est le neveu de Jean Vivien, originaire d'Auxerre, connu comme archidiacre de Beaune et ultérieurement comme évêque de Nevers.

Un autre membre de la famille Chasneaul rejoint rapidement les stalles du chapitre de la collégiale de Beaune : Hugues Chasneaul. Celui-ci est le neveu de Jean I<sup>er</sup> Chasneaul. Il devient chanoine le 7 avril 1441, en remplacement du chanoine Guillaume Martin qui vient de mourir<sup>5</sup>. Cette nomination est due à Jean Chasneaul qui a présenté son neveu Hugues dans le cadre de ses jours de présentation. Les chanoines de Beaune disposent en effet du droit de se coopter, chacun disposant d'un nombre égal de jours de présentation dans l'année<sup>6</sup>.

La même année, un certain Miles Symard est bénéficiaire d'une nomination papale et devient chanoine de Beaune après un autre décès<sup>7</sup> : or c'est un cousin de Jean Chasneaul<sup>8</sup>.

Ainsi, à la fin de 1441, trois membres de la famille Chasneaul sont chanoines de Beaune.

Jean et Hugues s'impliquent de manière très importante dans la vie quotidienne du chapitre de Beaune.

<sup>2</sup> « Simple note sur les chanoines Perret », *Mémoires [de la Société d'archéologie de Beaune]*, t. 43, 1930, p. 135-144.

<sup>3</sup> De très nombreux renseignements proviennent de notre mémoire de maîtrise : BRELAUD (Jean-Pierre), *Les chanoines de la collégiale Notre-Dame de Beaune au XV<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise d'histoire médiévale sous la direction de Vincent Tabbagh, Université de Bourgogne, 1998, 2 vol. (consultables à la bibliothèque du CBEH).

<sup>4</sup> Archives départementales de la Côte-d'Or (désormais ADCO) G 2480, fol. 152v., 11 juillet 1433.

<sup>5</sup> ADCO G 2481, fol. 91r., 7 avril 1441.

<sup>6</sup> BRELAUD (Jean-Pierre), « Les chanoines de la collégiale Notre-Dame de Beaune au XV<sup>ème</sup> siècle (mise à jour) », *Recueil des travaux [du Centre beaunois d'études historiques]*, t. 17, 1999, p. 20-24.

<sup>7</sup> ADCO G 2481, fol. 44v., 20 août 1438 (1<sup>ère</sup> réception, sans succès) ; ADCO G 2481, fol. 93v., 28 avril 1441.

<sup>8</sup> ADCO G 2481, fol. 350v., année 1439. À son tour, en 1446, Miles Symard présente à l'habit de l'église Notre-Dame un clerc, originaire de Coulanges-la-Vineuse au diocèse d'Auxerre, nommé *Johannes Soteti*, qui obtient le droit d'aller étudier à Rome l'année suivante, à la demande de Symard : simple marque d'intérêt pour un compatriote, ou lien plus profond entre deux parents (ADCO G 2481, fol. 183r., 12 août 1446 ; ADCO G 2481, fol. 191r., 19 avril 1447) ?

C'est d'abord leur longue présence à Beaune et leur assiduité qui sont remarquables. Ces deux chanoines ont conservé longtemps leur canonicat – Jean pendant 32 ans et Hugues, 46 ans – et ce, jusqu'à leur mort – en 1465 pour Jean, 1488 pour Hugues. Jean ne semble pas avoir détenu d'autre bénéfice après son arrivée à Beaune – à part peut-être la cure de Sainte-Marie-la-Blanche. Hugues a quant à lui cumulé son canonicat beaunois avec une chapellenie au prieuré Saint-Étienne de la ville, la cure de Sainte-Marie-la-Blanche, de 1460 à sa mort, et un canonicat auxerrois conservé jusqu'en 1487. Sur les 33 chapitres généraux de l'Ascension qui se sont déroulés pendant qu'il était chanoine, Jean I<sup>er</sup> Chasneaul est présent 32 fois : une grâce lui est accordée en 1444 pour s'absenter. Hugues Chasneaul a quant à lui assisté à 47 chapitres et n'est absent qu'à 2 réunions seulement.

Ces deux chanoines se sont acquittés de très nombreuses responsabilités pour l'église de Beaune, en participant au service divin, en détenant des offices du chapitre et en prenant à ferme des biens du chapitre. Jean Chasneaul détient l'office de recteur de la fabrique de 1449 à 1451 et s'occupe un peu de l'office divin, ainsi que des affaires de l'église. L'amodiation de la chapelle Saint-Michel-le-Neuf lui appartient en 1436 pour 6 ans<sup>9</sup>. Cependant, il n'est pas aussi actif à Beaune que son neveu<sup>10</sup>. Hugues est l'un des acteurs essentiels de la vie du chapitre de Beaune pendant plus de 40 ans. Amodiateur des dîmes des vignes du finage de Beaune (en 1459, en 1460 pour 4 ans et en 1482 pour 6 ans), de la terre et seigneurie du Pasquier de Chevignerot en 1479 (à sa vie), et de la succursale de Saint-Pierre de Beaune pour 5 ans en 1468<sup>11</sup>, il s'illustre avant tout dans le service divin et assume de nombreux offices de l'église<sup>12</sup>.

Au terme de cette vie consacrée au chapitre Notre-Dame, il n'est pas étonnant que Jean I<sup>er</sup> et Hugues Chasneaul oublient leurs attaches auxerroises et choisissent Beaune pour perpétuer leur mémoire. Ils y fondent chacun une messe anniversaire ; en outre Jean demande à être enterré dans la nef de la collégiale<sup>13</sup> tandis qu'Hugues fonde la fête solennelle – et perpétuelle – des Trois-Maries<sup>14</sup>.

C'est sans doute leur longue présence à Beaune, leur grande assiduité et leur dévouement pour le chapitre qui permettent à ces deux chanoines de faire entrer de nombreux membres de leur famille dans la communauté de Notre-Dame.

## Des neveux favorisés ?

En effet, tout un réseau familial et auxerrois se constitue à l'initiative des deux chanoines en place, au hasard des places vacantes et des périodes de nomination. Jean I<sup>er</sup> et Hugues sont bientôt rejoints à Beaune par d'autres parents.

D'abord, en 1455, c'est un autre Jean, que nous avons appelé Jean II Chasneaul, qui est présenté à un canonicat et à une prébende vacants par Hugues Chasneaul : ce dernier n'est cependant pas mentionné comme son oncle<sup>15</sup>...

Hugues Chasneaul présente son neveu Pierre Cordier à l'habit de l'église le 4 juin 1462<sup>16</sup>.

En 1467, c'est après qu'Hugues Chasneaul a résolu un litige avec le cardinal Rolin que le chapitre lui permet de présenter son neveu Étienne Malespine comme chorial<sup>17</sup>.

<sup>9</sup> ADCO E 2234, fol. 39v., 28 août 1436.

<sup>10</sup> Office divin : Épîtres (1437-1442, 1445-1447, 1449-1451, 1457-1462), messe de prime (1441-1442, 1446-1447, 1449), messe d'Amiens (1456-1459, 1461).

<sup>11</sup> ADCO G 2482, fol. 27r., mercredi après Pâques 1459 ; ADCO G 2482, fol. 38r., 5 mars 1460 ; ADCO G 2483, fol. 118r., 26 juillet 1482 ; ADCO G 2484, fol. 58r., 1<sup>er</sup> mars 1479 ; ADCO G 2482, fol. 173v., 9 mars 1468.

<sup>12</sup> Service divin : messe Gaudri (1447-1448, 1450-1452), grand-messe (1449, 1457, 1461-1487), Évangiles (1448-1484, 1486-1487), Épîtres (1443-1444, 1446-1447), messe d'Amiens (1463-1476, 1478-1479, 1482-1487), messe d'Autun (1470-1487). Offices : receveur des anniversaires (1453), vicaire (1453-1461), organiste (1452-1463, 1465-1466, 1480-1487), cellérier (1462-1464), recteur de la fabrique (1467-1468, 1471-1472), contrôleur du vicaire (1479), official du chapitre (1484-1487).

<sup>13</sup> ADCO G 2482, fol. 120r., 29 mai 1465.

<sup>14</sup> ADCO G 2556, fol. 206r., 21 mai 1484.

<sup>15</sup> ADCO G 2481, fol. 297v., 26 janvier 1455 n.s.

<sup>16</sup> ADCO G 2482, fol. 68r., 4 juin 1462.

<sup>17</sup> ADCO G 2482, fol. 143 bis v., 25 février 1467 n.s.

En 1469 en revanche, un autre Jean Chasneaul, qui est peut-être le même que celui de 1455, est cette fois indiqué comme neveu d'Hugues Chasneaul, qui le présente à une chapellenie<sup>18</sup> ; il est également chanoine d'Auxerre : la famille Chasneaul a encore des attaches dans cette ville à cette date.

La même année, un autre neveu, *Desiderius de Forgia*, reçoit une chapellenie à Notre-Dame<sup>19</sup>. Ce bénéfice lui est conféré par le doyen seul, et sur résignation «*pure et simpliciter* » du prédécesseur : il n'y a donc pas *a priori* d'intrigue familiale pour introduire ledit *Desiderius* au chapitre. Pourtant, Hugues Chasneaul son oncle figure dans la liste des témoins, en fin de délibération. N'a-t-il été que témoin ou a-t-il suggéré un nom au doyen ?

En 1476, Hugues Chasneaul présente son neveu *Petrus de Forgia* à une chapellenie vacante<sup>20</sup>.

Enfin, en 1479, c'est le filleul de Chasneaul, Hugues Gon, qui est reçu à l'habit de l'église<sup>21</sup>.

Ainsi, l'implantation de la famille Chasneaul à Beaune est massive, autant en profitant des droits de présentation qu'en s'investissant dans la vie du chapitre. Le seul Hugues Chasneaul fait entrer quatre de ses neveux, et peut-être un cinquième, dans la communauté du chapitre, au moins comme simples habitués. Il ne leur reste plus alors qu'à en attendre de nombreux bénéfices – sans mauvais jeu de mots...

Pourtant, cette attitude pourrait s'apparenter à du népotisme, une dérive très courante dans l'Église de la fin du Moyen Âge, à tous les niveaux de la hiérarchie ecclésiastique<sup>22</sup>.

La présence permanente d'Hugues Chasneaul au chapitre lui permet d'être très bien renseigné sur les vacances des bénéfices. Des ecclésiastiques non beaunois à l'affût d'un bénéfice venant à vaquer à Beaune lui donnent procuration pour en obtenir un. C'est ainsi qu'Étienne Malespine, devenu curé de Bligny-sur-Ouche, cure lointaine et qui n'est pas à la nomination du chapitre de Beaune, donne à Hugues Chasneaul le droit de résigner ce bénéfice pour en obtenir un autre quelconque, «*cum cura vel sine cura*<sup>23</sup> ». L'assiduité d'Hugues Chasneaul fait qu'il est souvent procureur de chanoines absents – l'absentéisme est un autre mal qui frappe le clergé à l'époque – et peut ainsi résigner des bénéfices, en permuter, nommer à des bénéfices vacants, théoriquement dans le respect de la volonté du chanoine qui lui a donné procuration. Pourtant, alors qu'il sert de procureur au chanoine *Johannes Quinardi*, qui ne semble pas avoir de liens de parenté avec lui, Hugues Chasneaul nomme curieusement un de ses multiples neveux, *Desiderius de Forgia*, à une chapellenie qui vient de vaquer<sup>24</sup> !

Quelques bénéfices circulent à l'intérieur de la famille Chasneaul. Ainsi, à la chapellenie Notre-Dame des Avents, Jean II Chasneaul, est présenté par son oncle Hugues après résignation de Pierre Cordier, autre neveu d'Hugues<sup>25</sup>... Pierre de La Forge remplace son cousin *Desiderius de Forgia* comme chapelain de Saint-Michel-le-Neuf en 1476, après son décès<sup>26</sup>. Cette chapellenie avait d'ailleurs été prise en amodiation en 1436 par Jean I<sup>er</sup> Chasneaul<sup>27</sup> : s'agit-il d'un hasard, ou certaines chapellenies sont-elles liées à une famille particulière ? Mais en 1469, la collation de la chapelle Sainte-Agnès à Étienne Malespine est refusée<sup>28</sup>. En effet, le chapitre s'est aperçu que le droit de nomination à cette chapellenie n'appartenait pas à un chanoine en son tour mais au doyen et au chapitre «*communiter* ».

En effet, le risque est grand qu'une chapellenie soit accaparée par une famille... Peut-être est-ce la raison qui explique que les chapellenies fondées par un ecclésiastique soient systématiquement, ou presque,

<sup>18</sup> ADCO G 2482, fol. 240v., 15 décembre 1469.

<sup>19</sup> ADCO E 2236, fol. 72v., 7 octobre 1469.

<sup>20</sup> ADCO G 2483, fol. 46v., 29 novembre 1476.

<sup>21</sup> ADCO G 2483, fol. 86v., 27 octobre 1479.

<sup>22</sup> GAUDEMET (Jean), « Népotisme », in *Dictionnaire du Moyen Âge*, dir. Claude Gauvard, Alain de Libera et Michel Zink, Paris, PUF, 2002, p. 979-980.

<sup>23</sup> ADCO E 2236, fol. 188r., 4 novembre 1482.

<sup>24</sup> ADCO G 2482, fol. 321r., 19 juin 1472 : présentation de *Desiderius de Forgia* à la chapellenie Saint-Michel-le-Neuf à Notre-Dame de Beaune, après décès de *Hugo II Prepositi*.

<sup>25</sup> ADCO G 2482, fol. 240v., 15 décembre 1469.

<sup>26</sup> ADCO G 2483, fol. 46v., 29 novembre 1476.

<sup>27</sup> ADCO E 2234, fol. 39v., 28 août 1436.

<sup>28</sup> ADCO G 2482, fol. 240v., 15 décembre 1469 : attribution de cette chapellenie à Jean Bonnelance.

à la collation du doyen et du chapitre en corps<sup>29</sup> ? Il n'y a d'ailleurs pas à Beaune, dans l'état actuel des recherches, de chapellenies fondées par des ecclésiastiques locaux qui soient à la présentation d'une famille pour plusieurs générations, comme cela existe, certes tardivement, à Saint-Saturnin de Vergy avec la chapellenie Saint-Barbe qui est une source de revenus pour la famille Emonin<sup>30</sup>. Ceci expliquerait alors la quasi-inexistence à Beaune de grandes familles de chapelains, se transmettant de génération en génération le bénéfice fondé par l'ancêtre. Il n'y a pas de chapelle Chasneaul, pas plus que de chapelle liée à une autre famille.

Quoi qu'il en soit, un chanoine ou un chorial peut tirer divers avantages de la présence d'un membre de sa famille dans la collégiale Notre-Dame.

C'est d'abord un solide appui financier dont profite le neveu nouvellement arrivé à Beaune. L'octroi d'un bénéfice, même modeste comme certaines chapellenies, permet à un jeune ecclésiastique de disposer d'une source de revenus fixe et a priori inaliénable. Ce bénéfice médiocre pourra ensuite être échangé avec un autre plus prestigieux, plus lucratif, mieux placé par rapport aux centres du pouvoir ou du savoir<sup>31</sup>. Par ailleurs une aide financière directe peut être octroyée par l'oncle chanoine. Ainsi, le chanoine Jean Chasneaul paie la chape de son cousin *Symardi*, comme l'indique une ligne d'un compte de cellérier conservé à la fin d'un des registres de délibérations<sup>32</sup>. Il doit être assez aisé pour un chanoine qui jouit de ses gros fruits de payer, ou d'avancer, les frais de réception élevés exigés des nouveaux chanoines mais aussi des choriaux quand ils sont reçus à l'habit de l'église. La réception peut parfois être gratuite. C'est la chance dont bénéficie Pierre de La Forge, dans des circonstances un peu particulières comme nous le verrons<sup>33</sup>.

L'appui familial peut aussi servir à obtenir plus facilement une dispense de résidence pour aller suivre des études plus ou moins loin de Beaune. Hugues Gon est absent pour études en 1480, et en 1483 il est présent à Beaune mais dispensé de résidence à l'église pour suivre des cours de chant dans la maison du chantre, et des cours d'orgue dans la maison de son parrain<sup>34</sup>. Hugues Gon remplace d'ailleurs son oncle dans sa charge d'organiste après sa mort. Ainsi, la charge d'organiste reste la propriété quasi-exclusive de la famille Chasneaul pendant près de 50 ans<sup>35</sup>.

Les relations familiales permettent en effet d'accaparer certains offices d'une église. D'autres neveux d'Hugues Chasneaul occupent des responsabilités dans l'église<sup>36</sup>. C'est un gage de stabilité pour la communauté, notamment quand les officiers s'acquittent de leur tâche avec conscience.

<sup>29</sup> C'est le cas à Saint-Michel-le-Neuf (ADCO G 2713, pièce 1, 24 novembre 1322), Saint-Nicolas-de-Monquois (ADCO G 2721, pièce 2, lundi après les Bordes 1348 n.s., copie du 5 mars 1666) et Saint-Nicolas-d'Antioche (ADCO G 2714, *passim*), Saint-Jean-l'Évangéliste (ADCO G 2707, pièce 17, 1<sup>er</sup> février 1513 n.s.) ; Saint-Léger (ADCO G 2710, pièce 1)... À Sainte-Anne le fondateur, le prêtre *Guillermus Chevroti*, s'est réservé la nomination du premier chapelain, *Guillermus de Angiis*, qui n'est autre que son chapelain personnel, mais la collation passe ensuite au doyen et au chapitre (ADCO G 2724, pièce 1, 13 avril 1345 (vidimus d'un testament non daté)).

<sup>30</sup> ADCO G 4188. Dossier Vergy. 17 juin 1519 (copie du 2 septembre 1790). Voir PINGUET (Romuald), « Jean Emonin : un chanoine, une famille », *La Quintefeuille*, n° 4, 2006, p. 28-31.

<sup>31</sup> Une chapellenie à Paris ou, selon les époques, en Avignon ou à Rome, devait ainsi paraître plus intéressante qu'un canonicat dans une obscure collégiale rurale.

<sup>32</sup> ADCO G 2481, fol. 350v., année 1439.

<sup>33</sup> ADCO G 2483, fol. 89r., 11 décembre 1479.

<sup>34</sup> ADCO G 2483, fol. 98r., 22 décembre 1480 ; ADCO G 2483, fol. 127v., 16 mai 1483. Ainsi, Pierre de La Forge est autorisé par le chapitre à se rendre à Paris pour étudier : rien n'indique que ce privilège lui ait été octroyé à la demande d'un membre de sa famille mais tous les choriaux ne bénéficiaient pas du droit de poursuivre leurs études (ADCO G 2483, fol. 149r., 8 et 19 mars 1486 n.s.)

<sup>35</sup> D'après les listes annuelles d'officiers, établies aux chapitres généraux de l'Ascension (voir les registres capitulaires, G 2480 et suiv.), Hugues Chasneaul est organiste de 1452 à 1463 et en 1465-1466. Son parent Pierre Cordier le remplace de 1469 à 1479 (il meurt cette année-là). Hugues Chasneaul retrouve sa place d'organiste de 1480 à 1487. Il est remplacé dès 1489 par son filleul Hugues Gon, qui s'occupe de l'instrument au moins jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Malespine et Pierre de La Forge servent en outre comme clercs de l'organiste.

<sup>36</sup> Pierre Cordier : organiste (1467-1479) ; Étienne Malespine : première messe (1470-1492), marguillier (1470-1487, 1490-1492), clerc de l'organiste (1467), clerc de la première messe (1480-1481) ; receveur de la confrérie de la première messe (1485-1487) ; Pierre de La Forge : Épîtres des morts (1499), clerc de la première messe (1485), marguillier (CG 1494), clerc de l'organiste (1497-1498).

Mais ces simples charges annuelles théoriquement révocables ne suffisent peut-être pas... Après leur réception comme chorial, plusieurs neveux obtiennent des bénéfices, peut-être leur premier bénéfice, en étant présenté par leur oncle, comme nous l'avons vu ci-dessus, à quelques chapellenies de la collégiale.

Enfin, la présence de la famille Chasneaul au chapitre de Beaune a permis d'obtenir, parfois, certaines grâces particulières. En effet, tous les neveux ne sont pas des modèles de vertu... Mais l'intervention familiale a peut-être permis d'adoucir certains châtiments bien mérités. Ainsi, le chapitre se montre relativement clément envers Pierre de La Forge, neveu du chanoine Hugues, condamné par le chapitre en 1489 à huit jours de cachot au pain et à l'eau suite à sa mauvaise conduite en public, puis en 1491 à être privé à tout jamais de son habit de chorial, suite à une affaire de violences collectives sur une femme<sup>37</sup>. Pourtant, il est reçu à nouveau à l'habit de l'église Notre-Dame en 1494, après la promesse de mener une vie plus convenable<sup>38</sup>.

Ainsi, la présence d'un oncle au chapitre représente une solide opportunité pour débiter une carrière ecclésiastique ou arranger quelques affaires. La patrimonialisation de certains bénéfices constitue un risque, que des dispositions réglementaires permettent cependant d'éviter. L'expression d'une réelle piété familiale à travers la fondation de certains services religieux n'autorise pas, pour autant, la création à l'intérieur de la collégiale de bénéfices ou de fonctions réservés à l'usage d'une famille.

## Une pénétration superficielle dans le milieu ecclésiastique beaunois

Malgré les stratégies déployées, l'implantation de la famille Chasneaul à Beaune est un relatif échec.

En effet, aucun membre de la famille Chasneaul ne devient chanoine de Beaune après Hugues et les deux Jean et après le cousin Miles Symard, malgré deux tentatives. En 1474, Hugues Chasneaul fait résigner à son neveu *Desiderius de Forgia* sa chapellenie de Saint-Michel-le-Neuf et le présente à un canonicat vacant par la mort de Pierre LoischarDET, en-dehors de ses jours de présentation<sup>39</sup>. Le chapitre n'apprécie pas et confère le canonicat à quelqu'un d'autre, laissant *Desiderius* retrouver sa chapellenie qui a entre temps été optée par le chanoine Évrard de Montaigny, qui y a placé son propre neveu<sup>40</sup>. Hugues Chasneaul est finalement contraint de se plaindre auprès du cardinal Rolin pour que son neveu réintègre son bénéfice<sup>41</sup>.

Malgré ce premier échec, Hugues Chasneaul récidive et présente en 1479 son neveu Pierre de La Forge au canonicat vacant par le décès de Guillaume de Buxi, mais le bénéfice a déjà été conféré à un autre<sup>42</sup>... Pour la peine, Pierre de La Forge est dispensé des droits de réception comme chorial de l'église Notre-Dame. Mais Hugues Chasneaul ne réussit pas, jusqu'à sa mort en 1488, à offrir un canonicat à l'un de ses parents.

La famille Chasneaul cumule en fait les handicaps. Le niveau culturel de ses membres n'est pas exceptionnel : on ne connaît aucun gradué parmi eux, seuls Jean I<sup>er</sup> et Hugues Chasneaul sont qualifiés de maîtres (es arts ?). Étrangère à la ville de Beaune, à la Côte, au diocèse d'Autun et même à la province ecclésiastique de Lyon, cette famille ne dispose pas de liens avec le milieu ducal ; aucun de ses membres n'exerce d'activité auprès de l'évêque d'Autun. C'est peut-être cette absence de relations avec le prélat autunois qui a entraîné le choix de Hugues Chasneaul comme official du chapitre, dans le contexte difficile de l'exemption. Toute la carrière beaunoise de Jean et d'Hugues se déroule dans la collégiale Notre-Dame. La seule fonction extérieure qu'ils détiennent est celle de directeur de la maladière de Beaune<sup>43</sup>. Les

<sup>37</sup> ADCO G 2483, fol. 181r., 4 décembre 1489 ; ADCO G 2483, fol. 190v., 17 août 1491.

<sup>38</sup> ADCO G 2483, fol. 212r., vendredi après Pâques 1494, 4 avril 1494.

<sup>39</sup> ADCO G 2483, fol. 25v., 12 décembre 1474.

<sup>40</sup> ADCO G 2483, fol. 26r., 13 décembre 1474 ; ADCO G 2483, fol. 27r., 20 décembre 1474.

<sup>41</sup> ADCO G 2483, fol. 35r., 10 juin 1475.

<sup>42</sup> ADCO G 2483, fol. 88r. et v., 10 et 11 décembre 1479.

<sup>43</sup> Jean I<sup>er</sup> de 1441 à 1465 (ADCO G 2482, fol. 116v., 13 mars 1465) ; Hugues de 1470 à 1483 (ADCO E 2236, fol. 84v., 25 juin 1470 ; ADCO E 2236, fol. 201v., 13 février 1483). Voir aussi DÉLISSEY (Joseph), *Le vieux Beaune, étude d'histoire locale*, Beaune, imprimerie Girard, 1941, p. 455.



différences de fortune entre les Chasneaul et des familles plus prestigieuses sont sans doute aussi un élément à prendre en compte. D'autres familles sont mieux loties, comme les Grignard, les Salins ou les Rolin<sup>44</sup>.

La famille Chasneaul offre un bel exemple d'implantation d'un réseau familial non beaunois dans le milieu ecclésiastique beaunois. La bonne connaissance des institutions du chapitre et le zèle déployé dans l'accomplissement des tâches quotidiennes permettent aux premiers chanoines arrivés de gagner la confiance de leurs collègues et de faire entrer leurs neveux dans la communauté. Ces derniers en retirent de multiples avantages et une protection dans les moments difficiles. Toutefois, ce réseau est circonscrit à la collégiale Notre-Dame et n'a pas de relais dans d'autres institutions locales. Son influence est donc limitée et ne survit pas à la disparition des deux premiers chanoines. Les stratégies familiales peuvent donc s'exprimer dans la construction de carrières ecclésiastiques variées, qui dépendent aussi d'autres réseaux de sociabilité.

Jean-Pierre Brelaud

---

<sup>44</sup> BRELAUD (Jean-Pierre), *op. cit.* note 2 (en particulier la fin du premier tome qui présente des tableaux généalogiques de quelques chanoines).

---